

## Stabilisation de la hausse des salaires

Pauline Charnoz, Vincent Gombault, Nicolas Greliche\*

En 2007, le salaire mensuel de base (SMB) dans les entreprises du secteur privé de plus de 10 salariés progresse en euros courants à un rythme proche de celui de l'année précédente (+ 2,7 % contre + 2,8 % en 2006). En termes réels, la hausse du SMB est aussi très proche de celle de 2006 puisqu'elle se monte à + 1,0 % en euros constants en 2007 contre + 1,2 % en 2006. Comme les deux années précédentes, cette hausse est plus marquée en 2007 pour les ouvriers (+ 1,2 % en euros constants) et pour les employés (+ 1,0 % en euros constants) que pour les professions intermédiaires et les cadres (+ 0,9 %). Mais en 2007, ce différentiel au profit des moins qualifiés est nettement plus réduit. Cette homogénéisation des évolutions du SMB selon la catégorie socioprofessionnelle est peut-être à mettre en relation avec les hausses moins fortes du Smic survenues en juillet 2006 et en juillet 2007 par rapport aux années précédentes.

C'est dans le secteur de la construction, qui connaît depuis de nombreuses années des difficultés de recrutement, que la hausse du SMB est la plus forte (+ 1,6 % contre + 1,0 %, en euros constants, dans l'industrie et le tertiaire). Ces résultats ne prennent pas en compte l'évolution de la structure de l'emploi (hausse des qualifications, modification de la part des personnes travaillant à temps partiel, effet des recrutements et des départs dit aussi effet « entrées-sorties ») et des compléments de rémunération (primes, heures supplémentaires, épargne salariale).

En tenant compte de l'ensemble de la rémunération et des évolutions de structure de l'emploi, le salaire moyen par tête (SMPT) du secteur concurrentiel non agricole a progressé en euros constants de 1,4 % en moyenne sur 2007, contre 1,8 % en 2006.

### Les salaires ralentissent légèrement dans le secteur privé, malgré un marché du travail toujours dynamique.

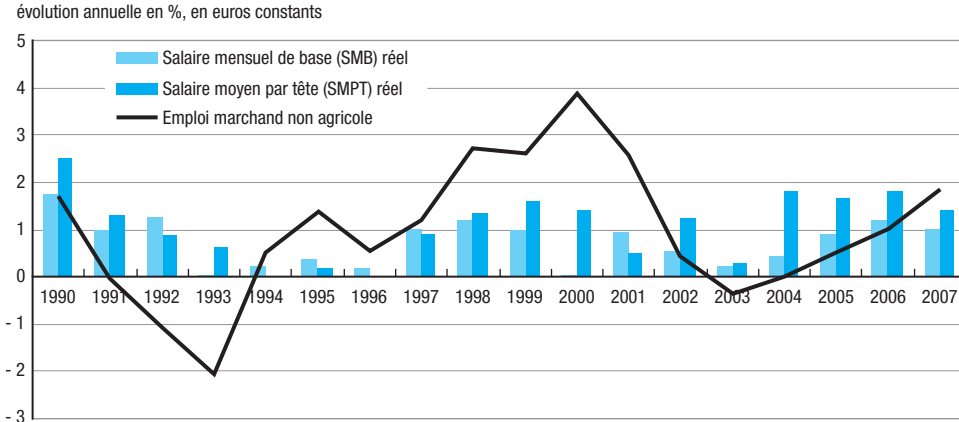
Ces évolutions résultent de plusieurs facteurs. La bonne santé du marché du travail avec, en 2007, une baisse de près d'un point du taux de chômage et la poursuite de la croissance de l'emploi, a créé un climat favorable aux salariés lors des négociations salariales (*figure 1*). Cependant, la croissance économique de 2007 est moins robuste que celle de l'année 2006 (l'activité corrigée du nombre de jours ouvrables progresse de 2,1 % après 2,4 % en 2006) et la hausse du Smic est aussi plus faible que celle survenue en 2006 (+ 2,3 % contre + 3,0 %), ce qui a pu ralentir la croissance des salaires. Enfin, la loi du 21 août 2007 en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat (TEPA) qui encourage notamment le recours aux heures supplémentaires, n'a été mise en œuvre qu'à la fin 2007. Son impact sur la hausse des salaires ne pourra être mesuré avant 2008.

Au-delà des indicateurs conjoncturels, les données individuelles issues des déclarations annuelles de données sociales (DADS) remplies par les entreprises permettent d'examiner plus finement les évolutions de l'ensemble des rémunérations du secteur privé et semi-public.

---

\* Pauline Charnoz, Vincent Gombault, Nicolas Greliche appartiennent à la division Salaires et revenus d'activité de l'Insee

## 1. Indicateurs de salaires et emploi marchand depuis 1990



Note : dans ce graphique on utilise comme déflateur l'indice des prix à la consommation (y compris tabac) de l'ensemble des ménages.  
 Champ : France métropolitaine, entreprises de 10 salariés ou plus (SMB et SMPT) et France (emploi marchand non agricole).  
 Sources : Insee, comptes nationaux et indice des prix ; Dares, enquête Acemo.

Par rapport aux indicateurs macroéconomiques, elles fournissent des indications sur l'hétérogénéité des salariés, comme par exemple les distributions de salaires par sexe, âge ou catégorie socioprofessionnelle. Ces données exhaustives sont plus détaillées et plus précises, mais moins récentes que les indicateurs macroéconomiques, car elles nécessitent un retraitement statistique plus lourd. Elles peuvent fournir des résultats légèrement différents des indicateurs macroéconomiques, compte tenu de différences de champ et de concepts<sup>1</sup>. Dans les analyses qui suivent, la dernière année disponible est 2006. La rémunération nette moyenne pour un poste à temps complet dans le secteur privé et semi-public s'établit en 2006 à 23 261 euros par an (soit 1 938 euros par mois), soit une augmentation de 1,8 % par rapport à 2005. Compte tenu de la hausse des prix à la consommation de 1,6 % en 2006, le salaire net moyen a augmenté de 0,2 % entre 2005 et 2006 en euros constants, après une hausse de 1,0 % entre 2004 et 2005.

### Baisse du salaire des ouvriers du secteur privé et semi-public en 2006.

En 2006, la hausse des salaires bénéficie principalement aux cadres et aux professions intermédiaires (+ 0,3 % en euros constants pour le salaire net, *figure 2*). L'évolution des salaires est moins favorable pour les employés (- 0,1 %) et les ouvriers (- 0,6 %).

Les salaires ont augmenté dans des proportions similaires dans le bas et au sommet de la hiérarchie salariale. Les plus bas salaires ont autant augmenté en 2006 qu'en 2005 (+ 1,7 % en termes réels pour le 1<sup>er</sup> décile), la revalorisation du Smic contribuant largement à cette augmentation. Ainsi, un salarié à temps complet sur dix dispose en 2006 d'un salaire annuel net inférieur à 12 719 euros (1 060 euros par mois), contre 12 506 euros en 2005 (1 042 euros par mois).

1. En particulier, le salaire moyen par tête (SMPT) est calculé dans les comptes nationaux comme le rapport de la masse salariale brute aux effectifs physiques. À partir des DADS, on présente ici des résultats portant essentiellement sur la progression du salaire net moyen des seuls postes de travail à temps complet. Ces moyennes de salaires annualisés sont pondérées par les durées d'emploi. Par exemple un salarié à temps complet ayant travaillé six mois dans l'année et ayant perçu 10 000 euros compte pour 0,5 année-travail rémunérée 20 000 euros par an.

## 2. Salaires annuels nets moyens pour les emplois à temps complet du secteur privé et semi-public, par catégorie socioprofessionnelle

	Niveau en euros courants		Évolution en euros constants (en %)
	2005	2006	
<b>Ensemble</b>	<b>22 841</b>	<b>23 261</b>	<b>+ 0,2</b>
Cadres <sup>1</sup>	45 322	46 221	+ 0,3
Professions intermédiaires	23 128	23 582	+ 0,3
Employés	16 079	16 327	- 0,1
Ouvriers	16 898	17 064	- 0,6
<b>Smic (151,67 heures)</b>	<b>11 192</b>	<b>11 644</b>	<b>+ 2,4</b>

1. Y compris chefs d'entreprise salariés.

Note : les statistiques présentées sont les moyennes des salaires annualisés, pondérés par la durée d'emploi.

Champ : France, salariés à temps complet du secteur privé et semi-public.

Source : Insee, déclarations annuelles de données sociales (DADS), fichiers définitifs.

À l'autre extrémité, le dernier décile, au-delà duquel se situent les 10 % des salaires les plus élevés, progresse de 1,8 % en 2006. La médiane, qui partage les salariés à temps complet en deux groupes d'effectifs égaux, s'établit à 18 664 euros (1 555 euros par mois) contre 18 336 euros en 2005 (1 528 euros par mois), soit une hausse de 1,8 % en euros constants. L'éventail des salaires reste quasiment stable par rapport à 2005, avec un rapport de 2,9 entre le 1<sup>er</sup> et le 9<sup>e</sup> décile (*figure 3*).

## 3. Salaires annuels nets moyens des hommes et des femmes en 2006 pour les emplois à temps complet du secteur privé et semi-public

	Ensemble	Hommes	Femmes	Écart relatif (H-F)/H (en %)
<b>Salaires annuels nets moyens en euros</b>				
<b>Ensemble</b>	<b>23 261</b>	<b>24 902</b>	<b>20 201</b>	<b>18,9</b>
Cadres <sup>1</sup>	46 221	49 304	37 917	23,1
Professions intermédiaires	23 582	24 782	21 787	12,1
Employés	16 327	16 983	16 019	5,7
Ouvriers	17 064	17 480	14 529	16,9
<b>Quantiles de salaires en euros</b>				
1 <sup>er</sup> décile (D1)	12 719	13 187	12 059	8,6
Médiane	18 664	19 495	17 149	12,0
9 <sup>e</sup> décile (D9)	37 006	40 355	31 021	23,1
Rapport interdécile (D9/D1)	2,9	3,1	2,6	-

1. Y compris chefs d'entreprise salariés.

Lecture : en 2006, 10 % des salariés à temps complet du secteur privé et semi-public ont un salaire annuel net inférieur à 12 719 euros, 10 % ont un salaire annuel net supérieur à 37 006 euros, et la moitié a un salaire annuel net supérieur à 18 664 euros.

Champ : France, salariés à temps complet du secteur privé et semi-public.

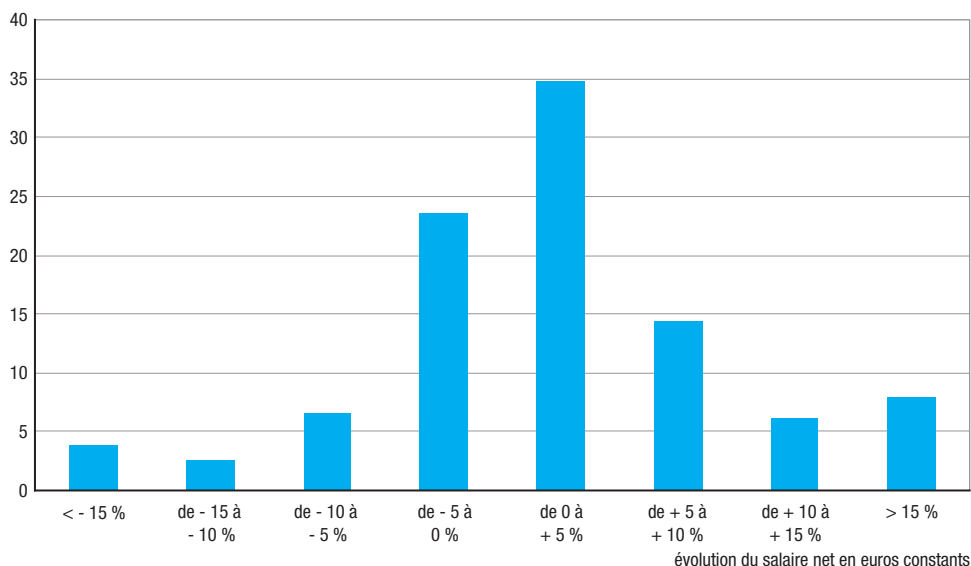
Source : Insee, déclarations annuelles de données sociales (DADS), fichiers définitifs.

Parmi les salariés à temps complet ayant travaillé durant l'ensemble des deux années 2005 et 2006 dans le même établissement (les « permanents-permanents »), près des deux tiers ont des augmentations de salaires plus élevées que l'inflation, soit la même proportion qu'en 2005 (*figure 4*). Le salaire de ces « permanents-permanents » augmente en moyenne de 2,7 % en euros constants entre 2005 et 2006 ; pour la moitié d'entre eux, la hausse de salaire est supérieure à 1,6 % en euros constants.

Ces indicateurs varient moins en fonction de la catégorie socioprofessionnelle ou du secteur d'activité que de l'âge des salariés ou de leur position dans la hiérarchie salariale. C'est en début de carrière que les progressions salariales sont les plus fortes, mais aussi que les salaires sont les plus faibles. De plus, ce sont les salariés qui sont les moins bien payés qui bénéficient prioritairement de la hausse des salaires minimaux.

#### 4. Distribution des évolutions de salaires annuels nets en euros constants entre 2005 et 2006, pour les salariés à temps complet du secteur privé et semi-public ayant travaillé 24 mois dans le même établissement

effectifs concernés en %



Lecture : entre 2005 et 2006, parmi les salariés à temps complet ayant travaillé 24 mois dans le même établissement, 3,9 % ont eu une diminution de leur salaire annuel net d'au moins 15 % entre 2005 et 2006, en euros constants.

Champ : France, salariés à temps complet du secteur privé et semi-public, ayant travaillé 24 mois dans le même établissement en 2005 et 2006.

Source : Insee, déclarations annuelles de données sociales (DADS), fichiers au 1/12<sup>e</sup>.

### Les salaires dans la fonction publique d'État

Pour les agents de l'État, les rémunérations peuvent elles aussi être analysées de manière détaillée à partir des fichiers de paie<sup>2</sup>. En 2006, les 1,82 million d'agents titulaires et non titulaires des ministères civils de l'État travaillant en métropole ont perçu un salaire annuel net moyen de 26 182 euros<sup>3</sup>, soit 2 605 euros par mois (*figure 5*), en augmentation de 2,6 % en euros courants par rapport à 2005. Compte tenu de la hausse des prix (+ 1,6 % en moyenne annuelle en 2006), le salaire net moyen augmente de 1 % en euros constants en 2006. Sur la période 2001-2006, il stagne. Ces évolutions s'expliquent en partie par celles de la valeur du Point fonction publique, par les mesures catégorielles et indiciaires, mais aussi, comme dans le secteur privé, par des effets de structure : l'évolution du salaire moyen est sensible aux promotions et avancements des personnes en place (effet de carrière), mais aussi aux départs et aux recrutements (effet d'entrées-sorties). L'effet de carrière est positif, tandis que l'effet d'entrées-sorties est négatif : les nouveaux entrants qui remplacent les départs (notamment en retraite) sont en moyenne moins bien rémunérés que les sortants.

L'évolution du salaire des seuls agents présents en 2005 et 2006 n'est, par définition, pas affectée par ces effets d'entrées-sorties : leur rémunération moyenne progresse de 3,4 % en euros courants entre ces deux années, soit + 1,8 % en euros constants. Au-delà des mesures générales et catégorielles, cette évolution s'explique aussi par les avancements et promotions (c'est-à-dire les changements de corps, grades et échelons) dont ont bénéficié ces agents.

2. Des données complémentaires sur les salaires des agents des collectivités territoriales et du secteur hospitalier public sont présentées dans la fiche thématique n° 13 de cet ouvrage.

3. Il s'agit là du salaire moyen annualisé pour un « équivalent temps plein ». Par exemple un salarié à mi-temps ayant travaillé six mois dans l'année et ayant perçu 5 000 euros compte pour 0,25 année-travail rémunérée 20 000 euros par an.

## 5. Salaires annuels nets moyens des hommes et des femmes en 2006 dans la Fonction publique d'État

	Ensemble	Hommes	Femmes	Écart relatif (H-F)/H (en %)
<b>Salaires annuels nets moyens en euros</b>				
<b>Ensemble</b>	<b>26 182</b>	<b>28 417</b>	<b>24 574</b>	<b>13,5</b>
Cadres	30 038	33 839	27 581	18,5
Professions intermédiaires	22 982	23 927	21 943	8,3
Employés et ouvriers	18 377	18 756	18 143	3,3
<b>Quantiles de salaires en euros</b>				
1 <sup>er</sup> décile (D1)	16 135	16 668	15 803	5,2
Médiane	20 430	25 838	23 015	10,9
9 <sup>e</sup> décile (D9)	38 110	42 692	34 473	19,3
Rapport interdécile (D9/D1)	2,4	2,6	2,2	-

Lecture : en 2006, 10 % des salariés de la Fonction publique d'État gagnent un salaire annuel net inférieur à 16 135 euros, 10 % gagnent un salaire annuel net supérieur à 38 110 euros.

Note : le salaire annuel net moyen s'obtient en divisant la masse salariale (brute ou nette) par le nombre de salariés évalué en année-travail à plein temps à partir d'une exploitation des fichiers de paie de la Fonction publique d'État. Ainsi, un salarié ayant travaillé durant six mois à temps complet et perçu 10 000 euros compte pour 0,5 année-travail rémunérée à 20 000 euros par an.

Champ : France métropolitaine, ensemble des agents civils de l'État.

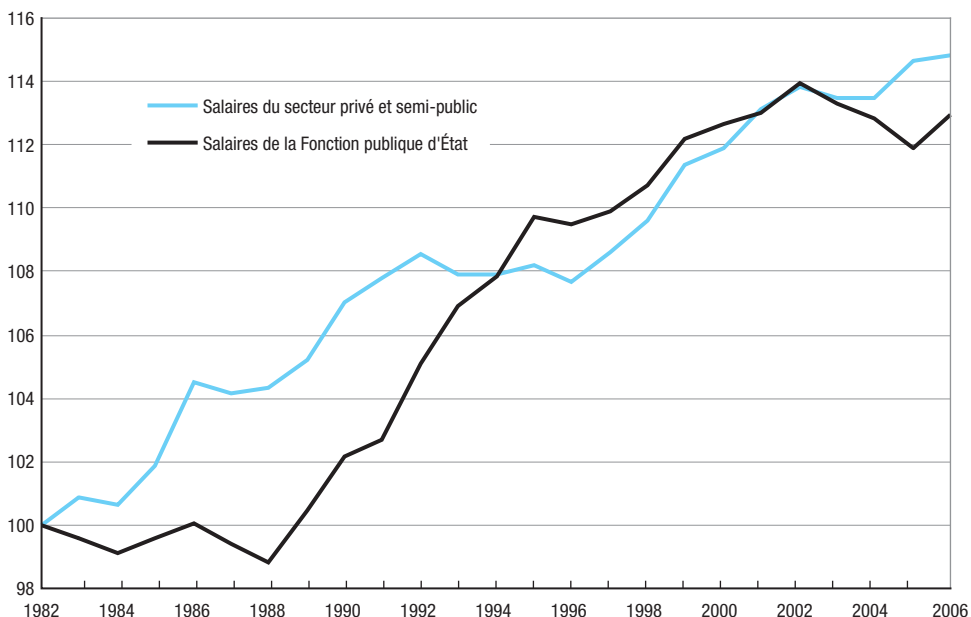
Source : Insee, fichier de paie des agents de l'État 2006 (semi-définitif).

## Une conjoncture des salaires à nouveau plus favorable au secteur privé depuis 2002

Sur les 25 dernières années, les évolutions des salaires annuels nets moyens dans le secteur privé et la fonction publique d'État sont assez voisines (figure 6). Elles résultent néanmoins de logiques différentes. Dans le secteur privé, les évolutions apparaissent très liées aux cycles

## 6. Évolution des salaires annuels nets moyens dans le secteur privé et semi-public et dans la Fonction publique d'État<sup>1</sup>

indices base 100 en 1982, en euros constants



Champ : France, salariés à temps complet du secteur privé et semi public ; France métropolitaine, agents civils de l'État.

1. Hors France Télécom et la Poste.

Sources : Insee, déclarations annuelles de données sociales (DADS) et fichiers de paie des agents de l'État (semi-définitif pour 2006).

conjoncturels. Elles sont ainsi particulièrement faibles pendant les années 1986-1989 et 1992-1996 aux creux des cycles macroéconomiques. Après un ralentissement en 2002-2003, les salaires repartent quelque peu à la hausse sous l'effet d'une croissance plus favorable depuis 2004.

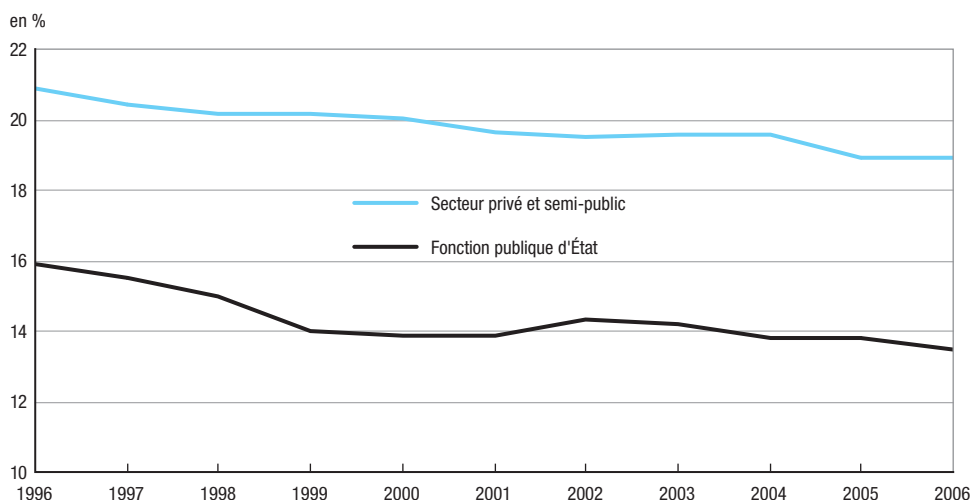
Dans la fonction publique d'État, les évolutions sont plus directement liées à des règles centralisées. Ainsi, la période 1982-1988 est marquée par une progression limitée des salaires, même si quelques mesures générales ont pu être prises au cours de ces années. La hausse plus rapide sur 1989-1995 est à relier aux revalorisations d'indice mises en œuvre dans le cadre des plans Jospin-Lang et Durafour. Entre 2002 et 2005, les salaires nets annuels moyens ont diminué en termes réels, avant de rebondir en 2006.

## Le différentiel de salaire entre hommes et femmes continue à se réduire

En 2006, dans le secteur privé et semi-public, les salaires nets des femmes progressent en moyenne plus fortement que ceux des hommes (+ 0,4 % contre + 0,2 % en euros constants pour les temps complets). En conséquence, l'écart salarial entre les hommes et les femmes se réduit très légèrement : une salariée à temps complet gagne en moyenne 18,88 % de moins que son homologue masculin, contre 18,93 % en 2005 (*figure 7*). L'écart de salaire entre les femmes et les hommes s'explique en partie par le fait qu'ils n'occupent pas les mêmes postes, notamment en termes de catégorie socioprofessionnelle. Cette légère réduction de l'écart se vérifie pour certaines catégories professionnelles, mais pas pour les cadres et les ouvriers chez lesquels l'écart entre hommes et femmes est particulièrement important, respectivement de 23 % et 17 % du salaire annuel pour les salariés à temps complet.

Dans la fonction publique d'État comme dans le secteur privé, les femmes restent en moyenne moins rémunérées que leurs collègues masculins, mais le différentiel est plus faible (13,5 %). Cet écart dépend ici aussi de la position sociale : il est de 18,5 % pour les cadres, mais seulement de 8,3 % pour les professions intermédiaires et même de 3,3 % pour les employés et ouvriers.

### 7. Écart salarial entre hommes et femmes dans le secteur privé et semi-public, et dans la Fonction publique d'État



Champ : France, salariés à temps complet du secteur privé et semi public ; France métropolitaine, agents civils de l'État.

Sources : Insee, déclarations annuelles de données sociales (DADS), fichiers au 1/25<sup>e</sup> jusqu'en 2001, puis fichiers au 1/12<sup>e</sup>; fichiers de paie des agents de l'État (semi-définitif pour 2006).

Sur longue période, les écarts de salaires entre hommes et femmes se sont sensiblement réduits, dans le public comme dans le privé. Dans le secteur privé, le salaire des femmes, qui était inférieur de 33 % à celui des hommes au début des années 1950, l'est de 20 % en 2000. Mais les écarts dans ce secteur portent sur les seuls salariés à temps complet et ne prennent donc pas en compte les postes à temps partiel. Dans la fonction publique d'État, l'écart se réduit lentement. Il est resté du même ordre depuis le début des années 2000.

## Du salaire au revenu salarial

Dans ce chapitre, les analyses sur le secteur privé ont porté, jusqu'ici, pour l'essentiel sur les salaires offerts pour des postes de travail à temps complet, et celles sur le secteur public sur des salaires annuels à temps plein ou recalculés en équivalents temps plein pour les salariés n'ayant pas travaillé toute l'année à temps complet. Le concept de revenu salarial maintenant présenté relève d'une approche différente. Il s'agit des revenus du travail effectivement perçus par les salariés en emploi. Ces revenus qui dépendent notamment du nombre d'heures travaillées correspondent à l'ensemble des salaires perçus au cours d'une année donnée par un individu. Le concept de revenu salarial se situe à mi-chemin entre le prix du travail (le salaire horaire) et le niveau de vie des personnes. Il correspond à la somme de tous les salaires, nets de toutes cotisations sociales, y compris CSG (contribution sociale généralisée) et CRDS (contribution au remboursement de la dette sociale) perçus par un individu au cours d'une année donnée.

Plus précisément, on passe du salaire horaire au salaire journalier en prenant en compte la quotité de temps de travail, puis au revenu salarial annuel, concept étudié ici, en multipliant le salaire journalier par le nombre de jours rémunérés dans l'année. Par définition, le revenu salarial n'intègre pas les revenus des activités non salariées, dont un salarié poly-actif peut éventuellement bénéficier (ce qui serait par exemple le cas d'un médecin exerçant à la fois à l'hôpital et dans un cabinet privé), ni les revenus non directement liés à l'activité et provenant de mécanismes redistributifs (comme la prime pour l'emploi) ou assurantiels (comme les allocations de chômage).

Le revenu salarial moyen correspond à la moyenne des revenus salariaux de tous les salariés sans pondérer par la durée en emploi. On a conservé dans l'analyse tous les salariés en emploi (sauf les stagiaires et emplois aidés), y compris les plus petits revenus salariaux, qui peuvent ne correspondre qu'à quelques jours de travail dans l'année. Un salarié est considéré à temps complet si c'est le cas pour tous les postes qu'il a occupés pendant l'année.

## Un revenu salarial moyen de 17 700 euros en 2006

Le revenu salarial moyen pour l'ensemble des salariés du public et du privé s'élève, en 2006, à un peu plus de 17 700 euros par an, et à près de 17 160 euros si on se limite au seul secteur privé. Le revenu salarial des femmes est, en 2006, inférieur de 27 % à celui des hommes et même de 32 % pour le seul secteur privé. Dans le privé, ce différentiel résulte de la combinaison d'un salaire horaire des femmes inférieur en moyenne de 19 % à celui des hommes, d'un horaire hebdomadaire plus faible de 12 %, les femmes travaillant plus souvent à temps partiel, et d'un nombre de semaines rémunérées plus réduit de 5 %.

Le revenu salarial augmente fortement avec l'âge. Ainsi, celui des plus de 45 ans est en moyenne plus de deux fois supérieur à celui des moins de 30 ans. D'une part, l'expérience professionnelle moindre des jeunes entraîne une minoration de 40 % de leurs salaires journaliers par rapport aux plus de 45 ans. D'autre part, une partie de ces jeunes est en phase d'insertion sur le marché du travail ; or celle-ci démarre souvent en cours d'année, engendre des situations d'emploi plus chaotiques qui se traduisent, au final sur l'ensemble de la catégorie des moins de 30 ans, par un nombre de jours rémunérés plus faible de 27 %.

## 8. Revenu salarial moyen et décomposition sur l'ensemble du champ salarié

niveaux en 2006

	Revenu salarial (en euros)	Salaires journalier (en euros)	Jours rémunérés
Ensemble	17 715	58,6	302,1
Hommes	20 326	66,5	305,9
Femmes	14 865	49,9	298,0
Moins de 30 ans	9 777	40,9	239,3
De 30 à 45 ans	18 786	58,7	319,9
Plus de 45 ans	22 477	68,5	328,2
Cadres	35 644	106,8	333,7
Professions intermédiaires	19 893	61,7	322,4
Employés	11 564	40,6	284,9
Ouvriers	12 685	44,1	287,9
Temps complet	20 928	66,1	316,8
Temps non complet	10 372	38,6	268,6
Secteur privé uniquement	17 156	57,9	296,2
Agents de l'État uniquement	22 851	68,6	332,9
Collectivités territoriales uniquement	15 545	48,8	318,8
Fonction publique hospitalière uniquement	20 598	62,6	329,0

Champ : France, ensemble des salariés.

Source : Insee, DADS et fichiers de paie des agents de l'État, exploitation au 1/25<sup>e</sup>.

De 2001 à 2006, le revenu salarial de l'ensemble des salariés employés dans les secteurs public et privé augmente de 1,9 % en euros constants, soit de 0,4 % par an en moyenne. Cette évolution résulte de la combinaison d'une hausse du salaire journalier (+ 2,8 %) et d'une baisse du nombre de jours rémunérés sur l'année (- 0,9 %). Elle est différente selon les secteurs d'activité. Ainsi, le revenu salarial moyen augmente dans le privé (+ 2,8 %), la fonction publique hospitalière (+ 2,7 %) et les collectivités territoriales (+ 2,5 %) et baisse pour les salariés de l'État (- 0,9 %). Pour les agents de l'État, le salaire journalier a baissé de 2 % ; pour les salariés des collectivités territoriales, la hausse du salaire journalier a compensé la baisse du nombre de jours rémunérés. Dans le secteur privé, le salaire journalier a progressé de 3,8 % en 5 ans alors que le nombre de jours rémunérés diminuait. De manière plus fine, dans le privé, le salaire horaire a augmenté de 5,2 %, le nombre d'heures par semaine a baissé de 1,3 % et le nombre de semaines rémunérées de 0,9 % entre 2001 et 2006.

La hausse du revenu salarial masque des situations différentes suivant la catégorie socio-professionnelle. En effet, le revenu salarial des employés diminue de 1,2 % alors que celui des ouvriers augmente de 2,6 %. Les deux catégories ont connu une baisse du nombre de jours rémunérés mais celle-ci a été compensée par une hausse du salaire journalier pour les ouvriers, au contraire des employés. Dans le secteur privé, le revenu salarial des cadres, des ouvriers et des professions intermédiaires augmente tandis que celui des employés reste stable (+ 0,2 %). Le secteur de l'immobilier s'est montré le plus dynamique en termes de revenu salarial (+ 8,1 %) grâce à une forte hausse du salaire horaire (+ 9,5 %).

La notion de revenu salarial comporte, enfin, des limites méthodologiques qu'il convient de préciser car elles sont sources de biais. Le revenu salarial, lorsqu'il s'applique à l'ensemble des salariés, dépend en effet de l'évolution et de la composition de la force de travail. Au cours des dix dernières années, le taux d'emploi des femmes, jusqu'ici moins bien rémunérées en moyenne que les hommes, s'est ainsi fortement accru. Il en est résulté, toutes choses égales d'ailleurs, une baisse mécanique du revenu salarial, qui reflète le poids accru de l'offre de travail féminin, sans pour autant que les salaires individuels des hommes ou des femmes aient eu à baisser. Dans le même temps, loin de baisser, le revenu par personne en âge de travailler aura tendance à augmenter puisque les revenus des femmes s'accroissent avec leur participation au marché du travail. Au vu de ces premières évaluations, le revenu salarial conduirait à une sous-estimation de la croissance du revenu par personne en âge de travailler de quelques dixièmes de point par an, en moyenne sur la décennie passée, ce qui est loin d'être négligeable. ■



---

## Bibliographie

Bessière S., Depil S., « Les salaires dans les entreprises en 2006 : Une hausse modérée », *Insee Première* n° 1174, janvier 2008.

Dares, « Activités et conditions d'emploi de la main-d'œuvre au 4<sup>ème</sup> trimestre 2007 - Résultats définitifs », *Premières Informations* n° 13.1, Dares, mars 2008

Insee, « France, portrait social », édition 2007, *Insee Références*, novembre 2007.

Insee, « Les salaires en France », édition 2008, *Insee Références*, décembre 2008.

Insee, « Les salaires en France », édition 2007, *Insee Références*, novembre 2007.

Insee, « Salaires de base dans le secteur privé et dans la fonction publique d'État - Premier trimestre 2008 », *Informations Rapides* n° 184, juillet 2008.

---